

M. Vincent COTTINEAU
Président de la FNSF
41, Rue Joseph Python
75 020 Paris

Fédération nationale des sourds de France

Cher Monsieur,

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à mon projet.

La situation des personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques est déplorable, et je ne m'y résous pas.

Je considère que les personnes sourdes et malentendantes ne sont pas des sous-citoyens et doivent pouvoir avoir accès à la vie publique au même titre que les autres Français. Je souscris ainsi à nombre de points que vous évoquez dans votre manifeste, notamment concernant l'accompagnement des familles ainsi que la mise en place effective du centre relais téléphonique.

Je me suis par ailleurs engagée dans mon projet à mettre en œuvre un standard d'accessibilité pour les Français sourds et malentendants, mais aussi aveugles et malvoyants.

Mes vidéos de campagne sont ainsi toutes sous-titrées, et mes documents de campagne sont en cours d'audiodescription. J'érige l'accessibilité de la vie politique en priorité, car il en va de la légitimité du chef de l'Etat que tous les Français, sans exception, aient voix au chapitre. Nous ferons ainsi le maximum pour rendre notre campagne accessible aux Français sourds.

Je ne peux néanmoins en l'état signer votre manifeste dans la mesure où il prévoit une modification de la Constitution qui ne fait pas partie de la révision constitutionnelle que j'envisage. La révision que vous proposez retirerait en effet au français, langue parlée et écrite, son statut de langue unique de la République.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre intérêt, et vous adresse mes sincères félicitations pour votre action en faveur des Français atteints de surdit .

Marine Le Pen
Candidate à la présidence de la République